

Canada: plainte contre Facebook au nom de la protection de la vie privée Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-06-2008 00:28:01

Des étudiants de l'université d'Ottawa ont déposé une plainte auprès d'un organisme officiel contre le site de socialisation Facebook qui, selon eux, viole la loi canadienne protégeant la vie privée, a annoncé samedi la chaîne Radio-Canada.

Dans cette plainte déposée auprès du Commissariat à la vie privée du Canada, ces étudiants affirment que le populaire site internet américain fournit des renseignements personnels à des tiers à des fins de marketing et sans le consentement des utilisateurs, a indiqué la chaîne publique.

Selon eux, Facebook contreviendrait ainsi à une vingtaine de dispositions de la loi canadienne sur la protection des renseignements personnels.

Les étudiants, dont plusieurs sont des utilisateurs de Facebook, ont porté plainte après avoir analysé les politiques et les pratiques du site dans le cadre d'un cours cet hiver, selon Radio-Canada.

Lancé en 2004 et revendiquant plus de 70 millions de membres actifs dans le monde, dont plus de sept millions au Canada, Facebook et le deuxième site de socialisation le plus populaire de la planète, derrière son rival MySpace.

Haute fonctionnaire relevant du Parlement canadien, la Commissaire à la protection de la vie privée, Jennifer Stoddart, a la responsabilité de surveiller le respect de la loi canadienne sur la protection des renseignements personnels.

Elle est ainsi habilitée à examiner les plaintes qui sont portées à son attention et à lancer éventuellement des actions en justice en vertu de deux lois fédérales. Elle dispose d'un an pour faire connaître ses conclusions.

Il n'avait pas été immédiatement possible de joindre un porte-parole du Commissariat.

afp.com